

DÉLIBÉRATION DE_2026_010

Le quatre mars deux mille vingt-six, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Montagne Montravel et Gurson dûment convoqué s'est réuni à 18 heures 30, en session ordinaire à la SALLE DES FÊTES DE LAMOTHE MONTRAVEL sous la Présidence de Thierry BOIDÉ.

Date de convocation :

Présents : Cyril SEILLEN, Georges MADELAINE, Ghislain PANTAROTTO, Sylvie PELLIZZER, Michel FRICHOU, Jean-Claude MAILLAT, Marcel LESBÉGUERIES, Didier MOREAU, Jean-Luc FAVRETTO, Jean-Thierry LANSADE, Marie-Catherine ROHOF, Christian SCALIGER, Annie MAIGRE, Éric REY, Jean-Louis REY, Thierry BOIDÉ, Marc GRANDY, Jocelyne ARSIGNY, Cyril BARDE, Éric FRÉTILLÈRE, Dominique IBERTO, Didier FOURCAUD, Jean-Pierre CHAUMARD, Gilbert DE MIRAS, Lucette MOUTREUIL, Gilles TAVERSON, Yves JACQUELIN

Pouvoirs : Hélène DONADIER représentée par Jean-Thierry LANSADE, Christian GALLOT représenté par Thierry BOIDÉ, Magalie LEPLET-COLLAS représentée par Gilles TAVERSON

Absents :

Excusés : Serge FOURCAUD, Christophe MARCETEAU, Karine LEY

Secrétaire : Jean-Claude MAILLAT

Membres en exercice : 32 Présents : 27 Votants : 30 Abstentions : 0 Contre : 0 Pour : 30

OBJET : ADHÉSION AU COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE

Monsieur le Président rappelle au Conseil Communautaire la création, en date du 25 Février 1992, d'un Comité Départemental d'Action Sociale (CDAS) de la Fonction Publique Territoriale placé auprès du Centre de Gestion.

Monsieur le Président demande à l'assemblée de bien vouloir délibérer sur l'adhésion de la collectivité pour l'année 2026 pour les agents actifs et retraités.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **Décide** l'adhésion de la collectivité au CDAS pour les agents actifs et retraités,
- **S'engage** à inscrire au Budget le montant total de la cotisation,
- **Autorise** le Président à effectuer les démarches nécessaires pour cette adhésion.

Le Président,
Thierry BOIDÉ

